



L'ORTHOPHONISTE

N° 418 | Avril 2022

Élection présidentielle

DES DOSSIERS

EN SUSPENS !

Retraite

CARPIMKO

Présentation
des candidates

**EXERCICE
LIBÉRAL**

FNO/Éducation nationale
Un outil de coordination

**EXERCICE
LIBÉRAL**

Avenant 19 à la convention nationale
des orthophonistes - Calendrier de
mise en application des mesures

SOMMAIRE

L'ORTHOPHONISTE N°418 - AVRIL 2022



ÉDITO

3

Nouveau gouvernement, nouvelles orientations pour les professionnels de santé et l'organisation des soins ?

Par Anne Dehête



EXERCICE LIBÉRAL

4

Avenant 19 à la convention nationale des orthophonistes - Calendrier de mise en application des mesures

Par Emily Benchimol, Anne Dehête, Marie Dutilleul, Christophe Rives et Maude Premier



CARPIMKO

7

Élections au conseil d'administration de la Carpimko - Présentation des candidates

Par Isabelle Marel



9

Élections Carpimko Programme de la fédération nationale des orthophonistes



EXERCICE LIBÉRAL

11

Aménagements de scolarité et d'examens, un outil de coordination au service du patient et pour contrer les demandes abusives de bilan orthophonique

Par Marie Tabaud-Deboth



FORMATION CONTINUE

14

Quiz, testez vos connaissances en formation continue ! Partie 2

Par Véronique Pécout, Cécile Petit et les membres de la commission formation continue



FNO

18

Fusion des régions : un projet sur le point d'aboutir

Par Emily Benchimol

20



CFO

Présentation des Recommandations de bonne pratique d'évaluation, de prévention et de remédiation des troubles du langage écrit chez l'enfant et l'adulte : colloque du 11 mars au ministère de la Santé et des Solidarités

Par Agnès Witko et Sylvia Topouzkhanian

24



FNO

XXIX^e congrès scientifique international de la Fédération nationale des orthophonistes Montpellier les 23, 24 et 25 novembre 2023 - Appel à communications orales

25



PROMOTION DE LA SANTÉ

À quoi aime jouer mon bébé de 18 mois à 2 ans ?

27



ODM

Rejoignez-nous !

29



UNADRÉO

REPREGO, un projet de recherche clinique en orthophonie

Par Véronique Sabadell

35



Webinaire du Lurco - Impact du stress précoce toxique sur le développement des enfants : aspects anténataux et postnataux

Par Sophie Joly-Froment

43



Actualités des Webinaires Lurco

44



JURIDIQUE

Questions-réponses autour de la collaboration

Par Maude Premier

49



CLIN D'ŒIL

Le mois d'avril est cousu de mauvais fil

Par Aimé Disant

RÉDACTION

78, rue Jean-Jaurès 62330 Isbergues
Tél. 03 21 61 94 91 - Fax : 03 21 61 94 95
redaction@orthoedition.com
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Anne Dehête
RÉDACTION, ADMINISTRATION
Magali Dussourd-Deperis
magali.dussourd@orthoedition.com

PHOTOS ORTHOEDITION

Morgane Le Galloudec - Christel Helloin - Michel Barbier

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Christine Gaudel

PUBLICITÉ ET ABONNEMENTS AU JOURNAL

Sylvie Tripenne
sylvie.tripenne@orthoedition.com

L'ORTHOPHONISTE est une revue mensuelle éditée par la FNO et offerte par les syndicats régionaux de la FNO à leurs adhérents.

Tarif normal : 90 € / Tarif réduit étudiant : 49 € (Joindre une photocopie de la carte d'étudiant)

Conformément à la loi, la rédaction se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier de sa décision.
Couverture : © Rawpixel.com / Adobe Stock



Becquart Impression.
67 rue d'Amsterdam
59200 Tourcoing
ISSN : 0244-9633

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA FNO



facebook.com/FNO-Fédération-Nationale-des-Orthophonistes-195355200512591



instagram.com/fno_orthophonistes



youtube.com/channel/UCFn2f-scRBtJqP2_nITs0gQ



linkedin.com/in/fno-fédération-nationale-des-orthophonistes-326025222



twitter.com/orthophonistes



vimeo.com/user93703009



Anne Dehête,
présidente de la FNO



Nouveau gouvernement, nouvelles orientations pour les professionnels de santé et l'organisation des soins ?

© probanov / Adobe Stock

Au moment de l'écriture de ces lignes, nous n'avons pas encore été voter pour l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente à la tête de la France. Mais à l'heure où vous lirez ces lignes, nous connaissons probablement le nom de cette personne...

La FNO, ainsi que tous les autres syndicats professionnels, devront donc faire à nouveau connaissance avec un nouveau gouvernement, un nouveau ou une nouvelle ministre de la Santé, mais aussi du travail..., de nouveaux interlocuteurs à tous les niveaux, peut-être même au sein de l'administration centrale, souvent renouvelée lors des changements de présidence.

Ces transitions et ces changements ne sont jamais simples et les représentantes des syndicats ont souvent l'impression de devoir présenter à nouveau, retravailler les dossiers qui sont en attente de la dernière mandature. Et des dossiers en attente, il n'en manque pas.

Le statut et la rémunération de l'exercice salarié restent un des enjeux majeurs de notre profession, celui qui permettrait pour les orthophonistes et les patients un rééquilibrage de l'offre et un meilleur accès aux soins, celui qui permettraient aux orthophonistes salarié-es, quelle que soit la structure dans laquelle ils ou elles exercent d'être enfin reconnus à leur juste niveau de responsabilité ou de qualification.

Le dossier des règles professionnelles attend aussi d'être finalisé, l'arrêté doit être publié : ces règles que les ortho-

phonistes réclament depuis des années, le socle déontologique qui nous manque, doivent enfin voir le jour. Le gouvernement en place doit faire accélérer cette parution et permettre à nos professionnelles d'avoir des règles claires quant à leurs droits et leurs devoirs, règles qui pourront être opposées à certaines plaintes qui émanent de plus en plus de patient-es.

Enfin, l'expérimentation sur l'accès direct doit commencer et ne pas être remise aux calendes grecques pour ne pas froisser certains prescripteurs qui craignent que les orthophonistes n'investissent des champs de compétences qui ne seraient pas les leurs. Nous ne demandons pas plus que d'assumer notre exercice professionnel plein et entier, notre responsabilité et notre autonomie.

Mais d'autres dossiers nous attendent et nous pouvons nous interroger sur la future organisation du système de santé, sur les conditions d'exercice des orthophonistes en salariat et en libéral. La plupart des candidat-es ont inscrit la retraite comme un des thèmes principaux de leur campagne. Les programmes des un-es et des autres révèlent les objectifs de chacun et de chacune, ce sont les conditions et la vitesse d'exécution qui restent encore floues. De même, dans la plupart des déclarations d'intention, figurent aussi les programmes santé. Là encore, selon les candidat-es, nous n'ignorons rien de ce que pourrait devenir le futur système de soins...

C'est ainsi que la FNO s'est préparée, en rencontrant les différents porte-paroles de candidat-es, et en anticipant le travail à venir en fonction de qui sera choisi par la majorité des français-es...

Nous nous retrouverons donc en mai... avec nous l'espérons, des contacts déjà établis avec le futur gouvernement...